

INDEX – 2017 AVRIL (2^{ème} séance)



[TABLE](#)

(Accès direct en cliquant sur les liens en bleu)

BUDGET

[DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FST POUR UN TERRAIN MULTISPORT](#)

[MONTANT DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS](#)

EQUIPEMENTS

[DEVIS POUR L'ACHAT DE PHOTOCOPIEURS](#)

[DEVIS POUR REPARATION OU REMPLACEMENT DE LA TOUR 4 PORTES DU BAR EPICERIE](#)

[PROPOSITION D'ACQUISITION DE VELO \(S\) A ASSISTANCE ELECTRIQUE](#)

JEUNESSE

[DISPOSITIF ARGENT DE POCHE 2017](#)

PERISCOLAIRE

[MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE LA GARDERIE](#)

REGIE

[TARIFICATION DE LA REALISATION D'ENROBES EN L'ENTREE DE PROPRIETES PRIVEES](#)

[VENTE DES TOPOGUIDES BRETAGNE ROMANTIQUE](#)

SEANCE DU 21 AVRIL 2017

TABLE

Nombre de conseillers présents : 12/13

DEVIS POUR L'ACHAT DE PHOTOCOPIEURS MAIRIE ET ECOLE

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

M. Pierre-Yves LEMONT présente à l'Assemblée les 3 propositions pour l'acquisition de photocopieurs pour la mairie et l'école.

	MARQUE	KONICA	RICOH	SHARP/ KYOCERA
	ENTREPRISE	OMR	RICOH FRANCE	ASI
	<i>Nombre de techniciens</i>	8	14	2
Achat HT	Photocopieur noir et blanc HT	1 590,00 €	1 974,00 €	1 350,00 €
	Photocopieur Couleur	2 800,00 €	2 779,00 €	3 650,00 €
	Totaux	4 390,00 €	4 753,00 €	5 000,00 €
OPTION LOCATION	Montant HT location pour 5 ans	4 960,00 €	8 200,00 €	5 820,00 €
Maintenance par copie HT	Noir et Blanc	0,0032 €	0,0046 €	0,0034 €
	Couleur	0,0320 €	0,0333 €	0,0330 €
Maintenance annuelle HT	120 000 photocopies N et B	384,00 €	552,00 €	408,00 €
	13 000 photocopies Couleur	416,00 €	433,00 €	429,00 €
	Maintenance totale annuelle	800,00 €	985,00 €	837,00 €
Conso. électrique TEC	Noir et Blanc	1,57 €	1,10 €	1,84 €
	Couleur	1,90 €	1,20 €	1,84 €
Conso. électrique	Coût mensuel Noir et Blanc	23,43 €	16,42 €	27,46 €
	Coût mensuel Couleur	28,36 €	17,91 €	27,46 €
	TOTAL mensuel	51,79 €	34,33 €	54,92 €
Conso. électrique annuelle	Noir et Blanc	281,16 €	197,04 €	329,52 €
	Couleur	340,32 €	214,92 €	329,52 €
	TOTAL annuel	621,48 €	411,96 €	659,04 €
TOTAL GENERAL ANNUEL		5 811,48 €	6 149,96 €	6 496,04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 11 Voix Pour et 1 Abstention

- **DE RETENIR** la proposition de la Société OMR d'achat de 2 photocopieurs de la marque Konica (maintenance annuelle en plus – Cf. tableau précédent)
 - Un photocopieur noir et blanc à 1 590€ HT
 - Un photocopieur couleur à 2 800€ HTSoit un montant total de 4 390€ HT, 5 268€ TTC
- **ET D'AUTORISER** le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

INDEX

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FST (FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE) POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORT

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

La commune peut bénéficier d'une subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour la réalisation du terrain multisport.

Ce projet a été voté en conseil le 21 avril, pour un montant total HT de 60 179€.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Aménagement du terrain multisport	36 851.00	DETR	12 035.00
Terrassement, empierrement, enrobé	23 328.00	Fonds de Solidarité Territoriale	27 000.00
		Autofinancement	21 144.00
TOTAL	60 179.00	TOTAL	60 179.00

Il est proposé de solliciter la subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour la réalisation du terrain multisport.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité (12 Voix Pour)

- **DE SOLLICITER** auprès du Département, la subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour la réalisation du terrain multisport.
- **ET D'AUTORISER** le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

[INDEX](#)

GESTION DES RECETTES DE VENTE DES TOPOGUIDES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

Rapporteur : Pierre-Yves LEMONT

Les topo-guides valorisant les 32 circuits de randonnée de communes « Sud » du territoire sont actuellement en vente au prix de 3.00€ au siège de la Communauté de communes, à l'Office de Tourisme de Combourg, à la Maison du Canal, au GIT de Dol de Bretagne et au Syndicat d'Initiatives de Tinténiac.

Il est proposé d'en mettre à disposition des communes (15 exemplaires chacune dans un premier temps) afin de les proposer à la vente dans le cadre d'une sous-régie / dépôt-vente.

Après vérification, il apparaît que la régie de recettes n'est pas nécessaire au niveau de la commune car elle a été créée à la Communauté de Communes.

Pas de vote

[INDEX](#)

MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE LA GARDERIE

Rapporteur : Manuela LEMAITRE

Mme LEMAITRE Manuela, Adjointe aux Affaires Périscolaires informe l'Assemblée que le pointage des services périscolaires par douchette informatique va être mis en place à partir du 1^{er} juin 2017. De ce fait, la facturation de garderie doit être modifiée : elle sera comptabilisée par quart d'heure et non par demi-heure.

D'où le tarif suivant :

- Le quart d'heure de la garderie à 0.50€ ;
- Demi-tarif à 0.25€ par quart d'heure à partir du 2^{ème} enfant et plus.

Il est précisé qu'une réactualisation des tarifs périscolaires pour l'année 2017-2018 sera présentée d'ici juillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à 11 Voix Pour et 1 Abstention

- **DE VALIDER** la tarification de la garderie au quart d'heure à partir du 1^{er} juin 2017, soit :
 - Le quart d'heure à 0.50€ ;
 - Demi-tarif à 0.25€ par quart d'heure à partir du 2^{ème} enfant et plus

[INDEX](#)

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : DETERMINATION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE

Rapporteur : Manuela LEMAITRE

Mme LEMAITRE Manuela rappelle que le dispositif « Argent de Poche » a été mis en place l'année dernière sur la commune.

Une enveloppe budgétaire globale de 300€ avait été votée pour 20 missions d'une demi-journée.

Il est proposé de reconduire cette enveloppe budgétaire pour l'été 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à 11 Voix Pour et 1 Abstention

- **DE VALIDER** pour cette année 2017, l'attribution d'une enveloppe budgétaire de 300€ au dispositif « Argent de Poche » pour 20 missions d'une demi-journée

[INDEX](#)

DETERMINATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Rapporteur : René SAUDRAIS

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de 2 facteurs :

- L'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022 (décret N° 2017-85 du 26 janvier 2017) ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0.6 % au 1^{er} février 2017.

Lors du conseil du 4 avril 2014, les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes avaient été fixées par référence à cet indice 1015.

Aussi, il est proposé de fixer le montant des indemnités par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique et d'appliquer cette actualisation rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité (12 Voix Pour)

- **DE FIXER** le montant des indemnités par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- **ET D'APPLIQUER** cette actualisation rétroactivement au 1er janvier 2017.

[INDEX](#)

PROPOSITION D'ACQUISITION DE VELO(S) A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Rapporteur : Serge DURAND

Dans le cadre du projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » lancé par le Ministère de l'environnement, les communes ou la Communauté de communes peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat de 80 % dans la mise en place d'actions concrètes, notamment l'acquisition de vélos électriques.

La commission mobilité de la Communauté de communes a décidé de proposer, aux communes qui le souhaitent, d'acquérir un ou plusieurs vélos à assistance électrique pour les mettre à la disposition :

- Des agents techniques communaux pour leur déplacement sur la commune,
- Des personnes du CCAS pour offrir une solution de mobilité temporaire,
- Des habitants pour faire la liaison Bourg-Gare / Bourg-arrêt bus,
- Ou être affectés à d'autres usages...

Le coût approximatif d'un vélo à assistance électrique équipé (avec casque et gilet) est estimé à 1 750€ HT. Le subventionnement étant de 80 % dans le cadre de cet appel à projet, il resterait à la charge des communes environ 350€ HT par vélo.

La gestion du vélo (maintenance curative, location au public...) et la maintenance préventive qui est estimée à 48€ HT / vélo sera à la charge de la commune.

La Communauté propose de coordonner le groupement de commandes pour les communes intéressées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à 4 Voix Pour, 5 Contre et 3 Abstentions

- **DE NE PAS ACQUERIR** de vélo à assistance électrique.

[INDEX](#)

TARIFICATION DE LA REALISATION D'ENROBES A L'ENTREE DE PROPRIETES PRIVEES

Rapporteur : René SAUDRAIS

Dans le cadre de travaux communaux de voirie, des travaux d'enrobés aux entrées de propriétés privées peuvent être proposés aux particuliers.

Il s'agit plus précisément de la réalisation du décapage et des enrobés, entre la bande de roulement communale et l'entrée de la propriété.

Il est proposé de facturer ces travaux 10€ le m2. La surface est déterminée par le service de la voirie communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité 12 Voix Pour

- **DE FIXER** le tarif pour la réalisation d'enrobés à l'entrée de propriétés privées à 10€ le m2.

[INDEX](#)

DEVIS POUR REPARATION OU REMPLACEMENT DE LA TOUR 4 PORTES DU BAR EPICERIE

Rapporteur : René SAUDRAIS

M. le Maire présente 2 devis de la Société FROID CLIMAT pour la réparation ou le remplacement de la tour 4 portes (frigo) du bar épicerie.

- Pour la réparation, le montant du devis s'élève à 842.55€ HT, soit 1 011.06€ TTC
- Le devis du remplacement de la tour 4 portes s'élève à 2 171.65€ HT, soit 2 605.98€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité (12 Voix Pour)

- **DE REMPLACER** la tour 4 portes du bar épicerie pour un montant de 2 171.65€ HT, soit 2 605.98€ TTC

[INDEX](#)

TABLE DES MATIERES - 2017 AVRIL (2^{ème} séance)

SEANCE DU 21 AVRIL 2017	2
DEVIS POUR L'ACHAT DE PHOTOCOPIEURS MAIRIE ET ECOLE	2
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FST (FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE) POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORT.....	3
GESTION DES RECETTES DE VENTE DES TOPOGUIDES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE	4
MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE LA GARDERIE	5
DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : DETERMINATION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE.....	6
DETERMINATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS	7
PROPOSITION D'ACQUISITION DE VELO(S) A ASSISTANCE ELECTRIQUE.....	8
TARIFICATION DE LA REALISATION D'ENROBES A L'ENTREE DE PROPRIETES PRIVEES.....	9
DEVIS POUR REPARATION OU REMPLACEMENT DE LA TOUR 4 PORTES DU BAR EPICERIE	10